



HAL
open science

Le diagnostic des ensembles funéraires en Bourgogne et Franche-Comté

Luc Stanasziek

► **To cite this version:**

Luc Stanasziek. Le diagnostic des ensembles funéraires en Bourgogne et Franche-Comté. Le diagnostic des ensembles funéraires, Anne Augereau; Hervé Guy; Alain Koehler, Dec 2005, Paris, France. pp.30-34. hal-03136508

HAL Id: hal-03136508

<https://inrap.hal.science/hal-03136508v1>

Submitted on 9 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le diagnostic des ensembles funéraires en Bourgogne et Franche-Comté

La direction Grand Est sud est la dernière subdivision territoriale et administrative en date de l'Inrap. Elle a été créée en février 2002 à partir de la région administrative de Grand Est qui regroupait cinq régions. Aujourd'hui, Grand Est sud (GES) gère l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté.

Nous ne traiterons que des deux dernières régions parce que, d'une part, ce sont celles dans lesquelles nous avons été amené à intervenir le plus souvent, et d'autre part, Éric Boës travaillant exclusivement sur l'Alsace, il ne nous appartient pas de présenter les résultats de ses travaux.

Les données qui sont présentées dans cet article portent sur des diagnostics dont les rapports ont été déposés à la direction GES en 2003 et 2004. Au terme de ces deux années, il apparaît que onze sites ont été diagnostiqués en Bourgogne, portant tout ou partie sur un ensemble funéraire, pour trois en Franche-Comté.

Les interventions en Bourgogne sont liées à des centres urbains, quel que soit le département concerné [fig. 1]. En Côte-d'Or, de grands travaux linéaires liés à l'aménagement de l'entrée de Dijon tout comme des travaux préliminaires à des constructions de ZAC ont permis la découverte de petits sites funéraires dans l'est dijonnais : inhumations de l'âge du Fer et de l'époque médiévale ainsi que des incinérations du Haut-Empire.

En Saône-et-Loire, les interventions ne concernent que les villes de Chalon-sur-Saône et Mâcon dans lesquelles des ensembles funéraires des époques médiévale et moderne ont été mis au jour.

Dans la Nièvre, les découvertes portent surtout sur la ville de Nevers dans laquelle on a reconnu un ensemble d'inhumations contemporain de vestiges médiévaux non sépulcraux environnants. Des surveillances de travaux linéaires au sud de cette ville ont également permis de définir un ensemble daté de l'Antiquité.

Enfin, dans l'Yonne, en plus de travaux sur Sens et sur Auxerre qui ont révélé des inhumations de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, des surveillances de travaux dans la vallée de l'Yonne, issues d'une longue tradition régionale liée à l'exploitation des gravières, ont révélé des ensembles funéraires néolithiques et protohistoriques, notamment de l'âge du Bronze.



Fig. 1. Carte de répartition des sites diagnostiqués traitant des ensembles funéraires sur la région Bourgogne.

En Franche-Comté, les interventions sur le département de la Haute-Saône ont montré essentiellement la présence d'inhumations du second âge du Fer, de l'Antiquité et du Moyen Âge. Dans le Jura, on ne note qu'une intervention en 2004 qui a mis au jour des inhumations antiques. L'année suivante, un diagnostic à Courlaoux a révélé des sépultures dont la datation est incertaine.

Dans le Doubs, une seule intervention a montré l'importance d'une nécropole mérovingienne anciennement connue à Marchaux. Enfin, nous noterons que le territoire de Belfort pourtant riche en aménagements du territoire n'a pas livré d'indices d'ensembles funéraires.

1 Bilan des pratiques de diagnostic sur les ensembles funéraires

Lors du montage des dossiers de diagnostic de site, on se trouve confronté à deux options. Quand le site à diagnostiquer est présumé ne pas renfermer de vestiges liés à un ensemble funéraire, l'intervention de l'archéo-anthropologue n'est pas nécessaire. Si des structures funéraires sont mises au jour, le responsable d'opération, qui n'est jamais ou très rarement sensibilisé à l'archéo-anthropologie, doit demander une expertise à la direction, ce qui est synonyme d'une demande d'appui ponctuel par un spécialiste qui devra alors quitter le plus rapidement possible l'opération qu'il a en cours pour faire face à ces découvertes « fortuites ». Le responsable d'opération est alors libéré d'une contrainte et peut se consacrer à l'objectif initial de l'exploration de son gisement.

L'autre cas concerne les sites pour lesquels la présence de tombes est envisagée en amont, ce qui occasionne la budgétisation d'un archéo-anthropologue sur l'opération. Celui-ci peut préparer son intervention ou compléter son dossier en bénéficiant des données de la carte archéologique (photographies aériennes, prospections...) ou en consultant des données archivistiques. Il peut aussi suivre le décapage, ce qui lui permet de préparer avec le responsable d'opération une stratégie d'intervention. Enfin, sur le terrain, il doit recueillir des données concernant :

- la chronologie des tombes et de leur environnement immédiat ;
- les modes d'ensevelissement (inhumations) par l'utilisation d'un système d'enregistrement adapté ;
- les pratiques de traitement du cadavre (inhumations-crémations), ce qui sous-entend la prise en compte de la structure funéraire dès les premiers éléments de la superstructure ;
- les limites de l'ensemble funéraire ;
- le nombre d'individus ;
- le mode d'aménagement des os (connexions ou non) ;
- la conservation de la matière osseuse ;
- la présence ou non de mobilier funéraire.

2 La chronologie

L'attribution chronologique et l'amplitude de l'épaisseur stratigraphique des vestiges sont les deux objectifs majeurs lors d'un diagnostic, d'autant que les structures sépulcrales sont rarement en relation directe avec d'éventuels vestiges non funéraires plus facilement datables. À l'issue de l'ouverture des tranchées de diagnostic, ces observations effectuées n'apportent pas toujours de réponse pertinente, d'où la nécessité, alors, de fouiller une ou plusieurs structures funéraires.

2.1 Les tombes à incinération

La fouille se résume à reconnaître d'éventuels signes de marquage et/ou d'entourage, à définir les contours du *loculus*, à décrire son contenu, la position du mobilier qui s'y trouve et les gestes qui ont conduit à refermer et/ou combler la tombe. Il faut identifier l'ossuaire et, s'il se présente dans un contenant, en définir la nature. Aux époques proto-

historiques, les contenants cinéraires peuvent être en céramique. Dans certains cas, ils sont fragilisés par l'humidité et la nature du sol ou leur mauvaise cuisson lors de leur production. Dans des cas extrêmes, comme nous avons pu en rencontrer sur un site diagnostiqué de l'A 19, il a été nécessaire de fouiller le contenant cinéraire sur place. La plupart du temps, l'intervention se limite à l'enregistrement des données de la tombe, à fouiller le remplissage de la fosse et à conserver son sédiment en vue d'un tamisage ultérieur. Lorsque l'ossuaire est enfermé dans un contenant céramique, celui-ci et/ou les vases à offrandes qui l'accompagnent sont consolidés et prélevés dans l'état dans lequel nous les avons trouvés. Une « fouille » en laboratoire peut être menée durant la phase de post-fouille qui succède immédiatement au diagnostic, si les moyens financiers le permettent. En règle générale, la fouille de ces urnes se déroule un certain laps de temps après l'opération d'évaluation du site. La base archéologique doit alors stocker et gérer une masse documentaire brute, quelquefois volumineuse, en l'attente de son exploitation.

Dans l'optique de qualifier le site et de préciser sa chronologie, le recours à la radiographie d'une urne, de petites dimensions, il est vrai, a été utilisé [fig. 2]. Cette manipulation visait à estimer le dépôt osseux et la présence de mobilier, ainsi que son état de conservation (offrande primaire/offrande secondaire).

2.2 Les tombes à inhumation

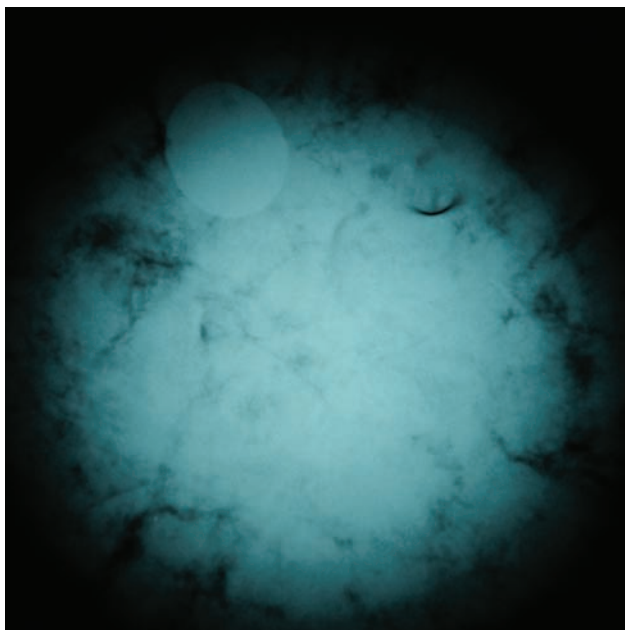
La fouille des structures sépulcrales doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- l'état de conservation de la matière osseuse ;
- l'état de conservation des structures funéraires (fosse, contenant du ou des défunts, nature du sédiment encaissant qui explique en partie le caractère acide de certains sols, structures de marquage, présence de dépôts alimentaires, traces de banquet funéraire...) ;
- la présence de mobilier funéraire accompagnant le défunt (quantité/qualité) et sa localisation anatomique ;
- l'existence de dépôts spécifiques comme des vases à boire, des armes ou des pièces de jeu ;
- la position du ou des individus, la place des os les uns par rapport aux autres, mais également par rapport aux éléments de la structure ;
- l'âge et éventuellement le sexe du ou des défunts.

Dans tous les cas, ce qui n'est généralement pas pris en compte dans le temps d'étude du DFS de diagnostic, ce sont les études biologiques (confirmation de la détermination sexuelle et de l'âge au décès, lésions dégénératives, traumatiques, accidentelles ou volontaires, infectieuses...). Pourtant, dans le cas de sépultures de catastrophe, elles

Fig. 2. Radiographie d'une céramique gallo-romaine contenant un ossuaire. Une pièce de monnaie (tache blanche régulière) a été déposée à son sommet.

Fig. 3. Tranchée de diagnostic visant à reconnaître la totalité de la stratigraphie du cimetière de Nochize, Saône-et-Loire.



permettent de qualifier le site (courbe de mortalité, traces de coup, lésions osseuses...) et d'expliquer pourquoi les contemporains des défunts ont eu recours ponctuellement à une gestion multiple et non plus individuelle des cadavres. Lorsque la peste peut être supposée parce que la période chronologique et/ou les textes concourent à cette hypothèse, on peut envisager le dégagement de crédits pour des analyses moléculaires, au même titre que ce qui est fait pour des analyses au radiocarbone ou ADN qui ne nécessitent que des dents et pour lesquelles les problèmes de pollution sont presque inexistantes. Ce type de structures pour le Bas-Empire doit poser la question d'une affection de la population par la peste justinienne, comme cela a été reconnu à Sens, Le Clos des Cordeliers.

3 La caractérisation des sites

Il existe de nombreux biais qui concourent à fausser l'évaluation du site sur lequel nous intervenons et dont il faut tenir compte. Parmi ceux-ci, nous comptons :

- les moyens financiers mis en œuvre par la direction interrégionale ;
- le nombre de personnes affectées au diagnostic ;
- les compétences chronologiques prises en compte ou non de ces personnes ;
- le facteur climatique ;
- la durée d'intervention ;
- le facteur « chance ».

Toutefois, la mise à disposition de moyens mécaniques nous permet d'avoir une vision générale de la stratigraphie sur au moins 1,30 m. Dans les cas de cimetières urbains ou situés autour d'une église, notre vision s'enrichit ou non de la densité des tombes et des épisodes liés à l'abandon dudit cimetière. Dans le cas de Nochize (Saône-et-Loire), le diagnostic mené sous la responsabilité d'Emmanuel Laborier (GES) a montré que le cimetière paroissial avait été fortement remblayé et que la dernière phase d'inhumation en place se trouvait à une cote altimétrique basse [fig. 3]. Cela n'a pu se faire qu'en observant toute la stratigraphie et en « sacrifiant » quelques squelettes fouillés rapidement avant le passage de la pelle mécanique. Pour le Néolithique, afin de qualifier l'ensemble funéraire, il faut pouvoir déterminer si la tombe est isolée ou s'il s'agit d'une sépulture collective. À ce titre, la dernière sépulture collective néolithique qui a été découverte en Bourgogne, à Chevroches (Nièvre), a fait l'objet d'une mesure conservatoire dans le projet immobilier.

La présence de tombes à incinération dans les tranchées de diagnostic n'exclut pas l'existence de tombes à inhumation de la même période et/ou d'autres périodes. Il n'est pas rare, dans certaines vallées, de voir un site funéraire persister sur plusieurs périodes chronologiques comme cela a été observé dernièrement à Longvic (Côte-d'Or).

L'existence avérée d'une nécropole à incinération, quelle que soit sa période chronologique, doit conduire à envisager la découverte d'aires de crémation à proximité du lieu consacré aux sépultures secondaires, ce qui nécessite une adaptation de la fouille et du système d'enregistrement.

Lors de la découverte d'ossements brûlés dans des structures différentes de celles clairement identifiées comme des tombes, comme les vidanges de bûcher, quels moyens peut-on mettre en œuvre pour les aborder ? La plupart du temps, ce sont les moyens mécaniques qui sont privilégiés à cause de l'urgence de l'intervention, mais la perte d'informations qui en résulte va biaiser la conception du dossier. Il est souvent difficile, voire impossible, de reprendre la fouille de ces structures pendant la fouille proprement dite. De plus, quand ces structures, peu nombreuses sur un même site, sont rencontrées lors du diagnostic, la probabilité d'en trouver d'autres intactes pendant la fouille est très faible. Ne faudrait-il pas alors prendre du temps, les dégager complètement et utiliser les protocoles mis en place pour les aires de crémation afin de les référencer au mieux ? Lorsque nous intervenons sur des sites historiques qui bénéficient d'archives, l'importance de ces données historiques n'est pas toujours prise en compte lors de la phase de diagnostic. C'est dommageable, car ces études peuvent guider les intervenants sur le terrain autant dans la stratégie de l'opération que sur les choix à réaliser pour bien appréhender le site.

4 L'étendue de l'aire funéraire

C'est également une des questions essentielles à laquelle doit répondre le diagnostic. Elle conditionne le montage de la future opération de fouille. Sommes-nous en présence de la totalité de l'ensemble funéraire découvert ou sommes-nous dans une partie plus ou moins importante de celui-ci ? Cet ensemble funéraire s'inscrit-il dans une limite (enclos, cimetière rural...), dans un monument particulier (église, mausolée, chapelle, crypte...) ou dans tout autre chose à définir avec le responsable d'opération ?

Pour cela, nous disposons du matériel mécanique nécessaire, ce qui nous permet d'ouvrir des fenêtres à partir des tranchées définies au préalable de façon linéaire et en quinconce. La surface de ces fenêtres est généralement contrainte par les conditions de manœuvres de la pelle mécanique, mais l'ouverture de plusieurs fenêtres à partir d'un sondage peut pallier cette déficience.

5 Conclusion

Depuis quelques années déjà, nous avons constaté un changement dans la prise en compte du travail d'un archéo-anthropologue lors de la phase diagnostic ; les responsables d'opération le consultent plus volontiers qu'auparavant. Les interventions ne se fixent plus sur le mobilier trouvé en contexte funéraire, mais se penchent davantage sur les pratiques funéraires. Cependant, les restrictions budgétaires que nous connaissons ces dernières années nous amènent parfois à intervenir une fois la découverte d'indices d'ensembles funéraires faites, ce qui implique un temps d'intervention sur le terrain assez court, d'un à deux jours, parfois plus, mais dans ce cas, ces journées sont prises au détriment des études en post-fouille.

On ne pourra jamais éviter la découverte ponctuelle de sépultures sur un site quelle que soit la période concernée. Même pour la période médiévale, en milieu rural, il existe des tombes isolées. Mais pour les gisements sur lesquels les ensembles funéraires sont pressentis, comme les abbayes, ou reconnus par photographies aériennes, il serait souhaitable que les montages de dossier de diagnostic prennent en compte un archéo-anthropologue. Ses connaissances en « archéologie de la tombe » et son expérience sur les ensembles funéraires déjà fouillés font de lui une personne compétente qui aborde avec un autre œil la question ou non du « fait sépulcral », ainsi que les pratiques de traitement du cadavre en relation avec la chronologie des structures.